



**Ministre de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt**

Porte-parole du Gouvernement

Paris, le 2 février 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
Signature du COP du CNPF 2017-2021
—

Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, porte-parole du Gouvernement, Antoine d'Amécourt, Président du Centre national de la propriété forestière (CNPF), et Claire Hubert, Directrice générale du CNPF, ont signé ce jeudi 2 février 2017 le nouveau contrat d'objectifs et de performance (COP) du CNPF pour la période 2017-2021.

Le CNPF est un établissement public dont la mission est de développer, orienter et améliorer la production des forêts privées françaises, qui couvrent 11 millions d'hectares, en promouvant une gestion forestière durable.

Ce COP s'organise autour des 3 axes suivants :

1/ Améliorer la gestion durable en forêt privée pour mobiliser davantage de bois en développant les documents de gestion durable et en favorisant les regroupement de propriétaires forestiers notamment grâce à l'outil GIEEF (groupement d'intérêt économique et environnemental forestier).

2/ Conduire le changement par l'innovation, le transfert des connaissances et le partenariat. Pour conseiller les forestiers dans leurs choix sylvicoles, le CNPF réalise des recherches appliquées et en diffuse largement les résultats. De même, le CNPF participe à la restauration de l'équilibre sylvo-cynégétique, à la gestion des risques et des aléas, et à la prise en compte de la promotion des services écosystémiques (protection de l'eau et de la biodiversité, fixation du carbone,...).

3/ Adapter le fonctionnement du CNPF

Ce contrat d'objectifs sera décliné dès 2017. Un plan d'actions impliquant chaque agent du CNPF sera mis en place pour permettre la réussite du contrat.

Pour en savoir plus :

<http://agriculture.gouv.fr/contrat-dobjectifs-et-de-performance-du-centre-national-de-la-propriete-forestiere-les-grands-axes>

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr - www.alimentation.gouv.fr

 @Min_Agriculture